

SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Actualités	p. 2
Perspective 2018	p. 2
Les sorties 2017	p. 3
Vie des agents	p. 4
Infos pratiques	p. 4
Du côté des aides	p. 4

Permanence du CLAS au 1^{er} janvier 2018 :

Lundi : 14h00 - 16h30

Mercredi : 14h00 - 16h30

Vendredi : 9h00 - 12h00 , 14h00 - 16h00

Tel : 02 41 86 66 70

Mail : clas@maine-et-loire.gouv.fr

Bookinerie : le jeudi de 12h à 13h30

Site internet :

Nom du blog : clas 49

Lien direct : <http://clas49.canalblog.com/>



Responsable régie : Josiane GITLAW
Assistants rédaction : Marie-Daisy AOUNETSE – Sylvie BACHELIER
Marie-Claire BENOIT – Fabrice NICOLAS – Véronique GALLARD
Réalisation : Marie-Claire BENOIT
Imprimerie : Service repro DDT

EDITO

Je vous retrouve pour la 4^{ème} édition du journal interne du CLAS, dans une formule toute aussi colorée, pour vous relater les actions passées cette année.

Année marquée par une bonne fréquentation des agents (actifs et retraités), notamment pour la découverte de Nantes. Les différents sujets qui vous ont été offerts ont été appréciés et je vous espère encore plus nombreux à participer aux informations/conférences et aux moments de partage et de convivialité qui favorisent le lien social.

L'équipe du CLAS souhaite continuer dans ce sens, en vous proposant des thèmes qui pourront vous apporter des réponses aux questions que vous vous posez concernant certains sujets (exemple : les chèques vacances, information prévue en 2018, CGCV, colonie de vacances).

J'en profite pour vous dévoiler le programme prévisionnel de 2018 en page 3 : rendez-vous en altitude...

La Bookinerie est désormais ouverte aux retraité.e.s et pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'hésitez pas à venir la découvrir. De nouveaux ouvrages récents sont à votre disposition et quelques DVD viendront très prochainement étoffer nos étagères déjà bien remplies. Rappel : vous pouvez consulter la liste : sur l'intranet de la DDT, onglet « Vie sociale », rubrique « CLAS ».

N'oubliez pas non plus de consulter notre blog pour suivre l'actualité du CLAS : <http://clas49.canalblog.com/>

La fin de l'année est proche, l'équipe du CLAS vous souhaite une belle fin d'année et vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Bonne lecture

Classieusement

Josiane GITLAW

Les membres du CLAS

Didier GERARD
Sylvie BACHELIER
Claudie LE SOURD
Josiane GITLAW
Marie-Claire BENOIT
Fabrice NICOLAS
Carole LEREIDE
Dominique PAYRAUDEAU
Jean-Michel FERNANDEZ

Olivier GUILLOU
Clotilde BUFFET
Marylène MARTIN
Stéphane THUIA
Véronique GALLARD
Christine ZAZZARON
Marie-Daisy AOUNETSE



Les Conférences de l'année 2017

« Parents vieillissants, comment enlever une épine du pied aux aidants »

- Les aides financières pour le maintien à domicile ?
- Les structures d'accueil ?
- Les plate-formes d'accompagnement et de répit pour les aidants ?
- L'écoute, le soutien, l'orientation ... ?

Autant de questions qui ont pu être abordées et de réponses apportées lors de la conférence du 1^{er} juin, animée par le Centre Local d'Information, et Coordination gérontologique (CLIC).
Il existe 9 CLIC dans le département du Maine-et-Loire. Site internet : www.angers.fr/clic

Autre action 2017

12 agents se sont inscrits aux séances de relaxation qui continuent au même rythme que les années précédentes, tous les 15 jours avec une durée de 45 minutes.

Le jeudi de 12h30 à 13h15



Argent, consommation, logement, banque, crédit, alimentation, parentalité, santé, culture, projets de vie, estime de soi, nouvelles technologies, économie, écologie, santé, sujets de société...

Nous vivons dans un monde qui évolue à une vitesse vertigineuse. Les mutations technologiques, sociales, économiques, ont bouleversé nos repères, accéléré nos prises de décision et leurs conséquences. De fait, il n'est pas toujours facile d'identifier les mécanismes qui contribuent à influencer l'organisation de notre vie quotidienne.

Le jeudi 5 octobre
Les agents ont pu suivre la conférence
« Consommer autrement »



PERSPECTIVES 2018

2^{ème} intervention du CLIC :
Aides et démarches pour les personnes en position de handicap.

Formation
« La retraite, une étape de vie »

Information sur
les chèques vacances

Exposition
rétrospective des actions 2017

Ancenis accueillera en Inter-CLAS un Forum sur le thème
Santé Bien-être

- Yoga
- Sophrologie
- Diététique

Pour notre sortie annuelle
Nous prendrons de la hauteur,
certes modeste mais néanmoins
remarquable, en visitant
les Alpes Mancelles.

Pendant cette journée à Nantes en compagnie du soleil, nous avons pu retrouver une âme d'enfant lors de la visite des Machines de l'île, apprécier le site et le déjeuner au Lieu Unique, replonger dans l'histoire en passant par le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, pour terminer par une promenade dans les rues colorées de l'ancien village de pêcheurs de Trentemoult après une traversée de la Loire sur le navibus.



VIE DES AGENTS

Excellente retraite à :

Jean-Charles CASTERAN	16/01/2017
Chantal TAVENARD	01/03/2017
Martine HILAIRE	01/05/2017
Jean-Pierre HORREAU	31/05/2017
Loïc FEUVRAIS	01/07/2017
Hubert DENIER D'APRINY	01/07/2017
Fabienne GUERY	01/07/2017
Michel RIVE	01/07/2017
Marie-Noëlle JARRY	31/08/2017
Sylvaine PEGE	01/09/2017
Bernard PIGNON	01/09/2017
Michèle JEUDON	01/10/2017
Chantal DELAUNAY	01/10/2017
Bernard CHEVRIER	01/10/2017
Jean-René DRENEAU	01/10/2017
Thierry VALLAGE	01/11/2017

A bientôt lors des différentes actions organisées par le CLAS.

Parti.e.s vers d'autres horizons :

Pierre BESSIN	02/01/2017
Yannis DUPIN	01/02/2017
Agnès GUILLET	01/09/2017
Isabelle SCHALLER	15/09/2017
Nicolas CHARRIER	01/10/2017
Christophe RENIEL	01/10/2017
Christine BLANCHET	01/10/2017
Christine POUZADOUX	01/11/2017

DU CÔTÉ DES AIDES

Petit rappel

Le Comité d'aide sociale (CAS) délivre des aides aux agents des MEDDE-MLETR (actifs, retraités et ayants droit)

Prêt installation

Pour qui ?

- Actifs, retraités, ayants droits (veufs ou veuves), titulaires ou contractuels en position normale d'activité qui entrent dans un logement en qualité de locataire ou de propriétaire.

Les conditions :

- Déposer la demande dans les 12 mois
- Ne pas dépasser le plafond de ressources

Le montant :

De 1500 € à 2100 € maximum, à taux zéro.

Le remboursement :

Durée de 40 mois maximum.

Prêt décohabitation

Pour qui ?

- Agents titulaires, non titulaires (sous conditions)
- Agents contractuels PNT, titulaires d'un contrat de travail de droit public d'une durée minimale d'un an
- Agents retraités et leurs ayants-droits (veuves ou veufs)

Les conditions :

- Familles dont un enfant de moins de 26 ans est dans l'obligation de décohabiter pour suivre ses études
- Ne pas dépasser le plafond de ressources.

Le montant :

De 600 à 1500 € maximum, à taux zéro.

Le remboursement :

De 12 à 36 mois.

pour en savoir plus : contacter le service social de la DDT

Bienvenue à :

Didier GERARD	06/03/2017
Nathalie MOAL	01/09/2017
Elise SOUFFLET LECLERC	01/09/2017
Nadia NASRI	01/09/2017
Isabelle CHAUVIN	01/09/2017
Emilie BRAULT	15/09/2017
François BLINEAU	01/11/2017
Morgan PRIOL	06/11/2017

Nouveau

Un fonctionnaire peut bénéficier d'un temps partiel pour raison thérapeutique après un congé ordinaire de maladie. Ordonnance du 19/01/2017 :

- conditions,
- démarche,
- durée,
- quotité de travail,
- Rémunération...

pour en savoir plus

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12788>